



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Offre d'emploi

Proposition de poste : Assistant FEADER Saint-Martin à la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Guadeloupe

1) Structure d'accueil

Direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Guadeloupe

Résidence professionnelle : En fonction du profil : Saint-Martin (Préfecture, Cité Administrative) ou DAAF de Guadeloupe (Basse-Terre, Saint-Claude, site de Saint-Phy)

2) Formations demandées

Niveau Licence exigé

Diplôme intégrant la compétence sur la gestion de projets / procédures

3) Présentation de l'environnement professionnel

L'agent est rattaché à la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de la Guadeloupe et assure ses missions exclusivement pour la mise en œuvre de l'autorité de gestion du FEADER par l'Etat sur le territoire de Saint-Martin.

Il collabore avec le service des fonds Européens de la préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin pour assurer notamment un fonctionnement harmonisé avec les autres dispositifs et bénéficier du relais fonctionnel pour la mise en œuvre.

S'agissant des autres relations extérieures, l'agent collabore de manière étroite avec la Direction Régionale de l'Agence de Service et de Paiement (ASP), la Collectivité de Saint-Martin, la bureau BCDR de la DGPE, les organismes et organisations professionnelles agricoles locales compétentes.

4) Objectif et Activités du poste

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'autorité de gestion par l'Etat du FEADER sur le territoire de Saint-Martin, l'agent est recruté pour un appui au déploiement du dispositif et à son animation.

Unité Territoriale de la DAAF

Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

23 rue de Spring - Concordia - 97 150 Saint Martin

www.agriculture.gouv.fr

Dans le cadre de la préparation de la mise en œuvre du FEADER, ses activités sont d'assurer :

- La centralisation des demandes de l'ASP, ainsi que le suivi des réponses apportées pour la finalisation de du Descriptif du Système de Gestion et de Contrôle (DSGC),
- Le suivi de l'adaptation du fonctionnement opérationnel du dispositif (modalités générales et optimisation pour le porteur de projet) et du paramétrage de l'outil SAFRAN ;
- La préparation des documents à diffuser sur les sites internet en lien avec la chargée de communication du service des fonds européens de la préfecture de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ;
- La gestion du rétro planning du déploiement des mesures d'intervention du FEADER sur le territoire de Saint-Martin.

Dans le cadre du déploiement du dispositif :

- La finalisation du plan d'actions de communication, d'information et d'animation et sa mise en œuvre (du lancement du dispositif à son animation) ;
- L'ajustement au fil de l'eau du DSGC, de l'outil SAFRAN et du fonctionnement opérationnel du dispositif.

5) Temps de travail et rémunération

Le contrat est un contrat à 100% pour une durée déterminée de 6 mois

Selon grille indiciaire

6) Durée :

6 mois, du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025.

7) Disponibilité :

Poste à pourvoir à partir du **1^{er} janvier 2025**

8) Modalité de candidature :

CV et Lettre de motivation à envoyer conjointement à :

- Nicole HUM, Cheffe de l'Unité Territoriale - nicole.hum@agriculture.gouv.fr
- Mikhaïl PANTCHICHKINE, adjoint à la cheffe d'Unité Territoriale-
mikhail.pantchichkine@agriculture.gouv.fr

Date limite de candidature : avant le **25 novembre 2024**

8) Contacts :

Pour toutes informations, vous pouvez contacter :

Mikhaïl PANTCHICHKINE, adjoint à la cheffe d'Unité Territoriale- Tel :05 90 29 09 31

Nicole HUM, Cheffe de l'Unité Territoriale – 05.90.52.30.50

Unité Territoriale de la DAAF

Préfecture de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin

23 rue de Spring - Concordia - 97 150 Saint Martin

www.agriculture.gouv.fr